

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

CIRCULAIRE
Le 12 septembre 2013

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
TORC Oil & Gas Ltd. (TOG)
Regroupement d'actions**

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que TORC Oil & Gas Limited («TORC Oil») va consolider ses actions ordinaires. Le regroupement d'actions sur un ratio de 1:5 sera effectif à l'ouverture des marchés le vendredi 13 septembre 2013.

CDCC - détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur TORC Oil seront rajustées comme suit:

- **DATE PRÉVUE D'ENTRÉE** 13 septembre 2013
EN VIGUEUR :
- **SYMBOLES DES OPTIONS :** TOG deviendra TOG1
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** 20 actions ordinaires de TORC Oil & Gas Limited (TOG)
- **MULTIPLICATEUR :** 20
- **LIMITES DE POSITIONS ET DE LEVÉE :** Les limites de positions et de levée demeureront inchangées à 250 000 contrats.
- **PRIX DE LEVÉE :** Les prix de levée seront quintuplés (Voir tableau plus bas)
- **NOUVEAU CUSIP :** 890895303

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt. Seulement les transactions de fermeture seront permises sur ces séries ajustées.

La Bourse - détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter ce regroupement d'actions et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options TOG seront transférées à la classe d'options TOG1 qui constitue le nouveau livrable. Les séries existantes qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas rajustées.

TORC Oil & Gas Ltd		
Symbole	Prix actuels de levée	Nouveaux prix de levée
TOG1	2,50 \$	12,50 \$
TOG1	3,00 \$	15,00 \$
TOG1	4,00 \$	20,00 \$
TOG1	5,00 \$	25,00 \$
TOG1	6,00 \$	30,00 \$

Exemple Numérique :

Pour un membre détenant une position longue sur un put dont le prix de levée est 2,50\$ et considérant que le prix de fermeture de TORC Oil du 12 septembre 2013 est de 1,50\$, la valeur intrinsèque de cette option avant l'ajustement sera :

$$\begin{aligned} \text{Valeur Intrinsèque} &= 2,50\$ \times 100 - 1,50\$ \times 100 \\ &= 100\$ \end{aligned}$$

Après l'ajustement, la valeur intrinsèque de cette option sera:

$$\begin{aligned} \text{Valeur Intrinsèque} &= \text{Nouveau prix de levée} \times \text{Nouveau Multiplicateur} - \text{Nouveau prix du sous-jacent} \times \\ &\quad \text{Nouveau livrable} \\ &= 12,50\$ \times 20 - 7,50\$ \times 20 \\ &= 100\$ \end{aligned}$$

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations de la CDCC.

Circulaire no.: 155-2013